



MUNICIPALITE
DE
DONNELOYE

Donneloye, le 4 mai 2023

**Rue des 3 Fontaines 18
1407 Donneloye**

Tél. 024/433.19.50
E-mail info@donneloye.ch

Au Conseil Général
de et à
1407 Donneloye

Préavis N° 04/2023

Assainissement des abris PC de Donneloye (étanchéité de la dalle du parking sur les abris) et réfection de la place devant la grande salle

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité sollicite de votre part un crédit d'investissement de CHF 160'000.00 pour l'assainissement des abris PC de Donneloye (étanchéité de la dalle du parking sur les abris) et réfection de la place devant la grande salle

SITUATION

Depuis de nombreuses années et malgré des travaux ponctuels, les abris PC de Donneloye ont régulièrement des problèmes d'humidité ou d'inondation. Afin de remédier à ces problèmes, la Municipalité a décidé de demander des offres pour refaire l'étanchéité de la dalle des abris, ainsi que pour la réfection de la place.

INVESTISSEMENT

Offres reçues

Geneux Dancet : étanchéité de la dalle	CHF 26'923.15
Ernest Gabella SA : rénovation de la place sur les abris	CHF 68'379.00
Ernest Gabella SA : rénovation de la deuxième moitié de la place**	CHF 40'429.95
Divers et imprévus	<u>CHF 24'267.90</u>
	CHF 160'000.00

** La Municipalité a préféré l'option de rénover entièrement la place de la grande salle, pouvant ainsi bénéficier d'une diminution des coûts en effectuant ces travaux d'un seul tenant.

FONDS DE CONTRIBUTIONS DE REMPLACEMENT

A ce jour, le montant du fonds de contribution de remplacement (contributions encaissées par les communes jusqu'au 31 décembre 2011) se monte à CHF 292'478.75. Ce fonds devra être restitué au Canton en 2025.

LA MUNICIPALITE DE DONNELOYE AU CONSEIL GENERAL

En 2021, la Municipalité a pris contact avec le Service de la sécurité civile et militaire à Gollion afin de connaître les possibilités d'utiliser une partie de ce fonds pour effectuer les travaux de mise en conformité des abris PC.

Il nous a été confirmé que les travaux d'étanchéité de la dalle, ainsi que la réfection de la partie de la place sur les abris pourront être pris sur le fonds des contributions de remplacement, soit environ CHF 95'000.00, montant à déduire du solde à restituer au Canton en 2025.

Conclusions

Au vu des points cités ci-dessus, la Municipalité vous demande d'accepter la demande d'un crédit d'investissement arrondi à CHF 160'000.00 pour l'assainissement des abris PC de Donneloye (étanchéité de la dalle du parking sur les abris) et réfection complète de la place devant la grande salle.

Financement du total : CHF 160'000.00 assuré par les liquidités communales.

Amortissements :

- reprise du fonds des contributions de remplacement pour un montant d'environ CHF 95'000.00
- amortissement du solde : CHF 65'000.00 sur 15 ans soit CHF 4'300.00/an

La Municipalité se tient volontiers à la disposition de la Commission pour lui fournir tous les renseignements complémentaires désirés.

Le Conseil général de Donneloye

Vu le préavis municipal No 04/2023 présenté par la Municipalité

Entendu les rapports de la Commission des Finances et Gestion et de la Commission ad'hoc

Considérant que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Le Conseil décide:

d'accepter

la demande d'un crédit de CHF 160'000.00 pour l'assainissement des abris PC de Donneloye (étanchéité de la dalle du parking sur les abris) et réfection de la place devant la grande salle. Travaux financés par les liquidités communales.

Amortissement par la reprise du fonds des contributions de remplacement pour un montant de CHF 95'000.00

Amortissement du solde sur 15 ans.

Adopté par la Municipalité en séance du 3 mai 2023.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

B. Reymondin

la Boursière

F. Gavillet

